

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN | pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 | pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
 Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

● Nous ne faisons pas suffisamment connaître les richesses artistiques et archéologiques de notre cher pays de Liège, et c'est souvent, il faut bien le dire, parce que nous ne les connaissons pas suffisamment nous-mêmes. C'est là une vérité dont conviennent volontiers nos archéologues et nos chercheurs. La preuve en est d'ailleurs aisée à faire. Quand quelques amis de nos anciens souvenirs sont réunis, ils trouvent toujours à se signaler mutuellement, au sein même de notre bonne ville, l'une ou l'autre curiosité qu'ils ont personnellement découverte. Bon nombre de nos travailleurs possèdent, je le sais, dans leurs albums et dans leurs carnets de notes, de véritables trésors ; mais ils sont seuls à en profiter. Ce n'est point qu'un soin jaloux les porte à les ensevelir dans leur bibliothèque, mais l'occasion leur manque de les produire au jour.

Sous ce rapport, nos amis des Flandres possèdent sur nous une incontestable supériorité. Dans la plus petite de leurs cités, pas un monument, pas une façade, pas un tableau qui n'ait été minutieusement décrit, qui ne soit

signalé, même dans les guides, à l'admiration, tout au moins à l'attention, du touriste ou de l'archéologue.

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand a entamé, il y a quelques années, la confection d'un inventaire archéologique sur fiches, qui compte déjà un nombre très respectable de fascicules. A la reproduction graphique de l'objet, à sa description, on joint la liste des ouvrages où il avait été précédemment décrit. Pas un, pour ainsi dire de ces objets, même le plus modeste, qui n'ait déjà sa bibliographie, sa « littérature », comme disent les Allemands.

Dans nos régions, c'est par centaines, dirais-je, que l'on pourrait citer des vestiges admirables du passé que fort peu d'entre nous connaissent et que les étrangers ont, naturellement, bien soin d'ignorer.

Comment en pourrait-il être autrement ? Ne sont-ils pas légion nos concitoyens qui s'imaginent sincèrement que leur ville ne possède rien de remarquable et qui ne craignent pas d'en faire l'aveu devant des visiteurs ? Et cependant, ces mêmes Liégeois, qui n'ont peut-être jamais daigné accorder un regard aux superbes façades qui garnissent encore certaines de nos rues, courent à Dixmude ou à Furnes s'extasier devant un simple pignon ancien !

Il faut que nous aussi nous classions, nous étiquetions, en quelque sorte, ce qu'ont épargné les injures du temps et le vandalisme des hommes. (Je demande pardon aux Vandales à qui l'on fait vraiment tort en se servant ainsi de leur nom).

Pour aider à ce résultat, afin de faire mieux connaître aux autres et à nous-mêmes nos richesses archéologiques, l'Institut entreprend aujourd'hui la publication d'un *Inventaire*, qui sera l'œuvre — nous l'espérons, du moins — de tous les amis du passé. Nous aurions voulu donner à cet inventaire la forme plus pratique de catalogue sur fiches adoptée par nos confrères de Gand. Pour le moment, nous avons dû nous incliner devant certaines difficultés. Mais en attendant qu'elles soient aplanies, il ne nous convient

pas de demeurer inactifs ; cette *Chronique* nous fournira un cadre très satisfaisant. Une description sommaire des objets ou des monuments dont il s'agit de fixer le souvenir, une reproduction aussi bonne que possible, voilà tout ce que l'amateur trouvera dans cet *Inventaire*, et ce sera suffisant. Ce sera suffisant pour préparer les matériaux d'une histoire de l'architecture et d'une histoire complète des arts mosans ; ce sera suffisant pour aider à la confection d'un bon Guide à Liège, qui fait encore défaut, et ce sera utile peut-être pour empêcher une dilapidation plus grande de notre patrimoine artistique. Je me rappelle le cas d'un prêtre de campagne qui avait eu d'abord l'intention d'envoyer à l'Exposition de l'Art ancien, l'année dernière, un groupe remarquable et qui avait renoncé à ce dessein, ayant réfléchi que ce groupe étant ainsi divulgué, il ne lui serait plus possible de l'aliéner, au mépris de son devoir et de tous les règlements, comme il en avait l'intention.

Quel splendide résultat nous aurions atteint le jour où nous serions parvenus à empêcher le renouvellement de faits de ce genre !

Combien de fois aussi des collectionneurs ne se laissent-ils pas tenter par l'appât de la forte somme et ne cèdent-ils pas à des brocanteurs, — sans que nous ayons d'ailleurs le droit de le leur reprocher, — des produits admirables de nos arts anciens, auxquels on fait passer la frontière et dont le souvenir est à jamais perdu pour nos études ? Conservons-le du moins ce souvenir par la description et par le cliché de notre inventaire. Si nous avons alors le regret de devoir enregistrer l'exode de l'original, tout au moins nous sera-t-il possible de nous en représenter la physiologie et de nous en servir pour nos travaux. C'est à cette tâche patriotique que l'Institut convie tous les archéologues, tous ceux qui savent manier le crayon ou braquer un appareil photographique, tous ceux qui savent voir et observer, tous ceux qui gardent le culte du passé.

Peut-être cette histoire complète des arts mosans ne la lirons-nous pas ; peut-être nos yeux ne contempleront-ils jamais l'édifice achevé, dans toute sa splendeur ; mais du moins aurons-nous la satisfaction d'avoir taillé les matériaux et de les avoir amenés à pied d'œuvre. Et certes, il nous sera permis de croire que notre labeur aura été utile.

Joseph BRASSINNE.

I. — LA MISE AU TOMBEAU

(Musée de l'Institut archéologique liégeois).

Ce remarquable fragment de bas-relief est taillé dans la pierre improprement dénommée « marbre noir » de Theux ; il a, malheureusement, subi de regrettables mutilations.



Dans l'état actuel, il mesure de A à B, 0^m82 ; de C à D, 0^m548 ; sa hauteur maxima est de 0^m455.

A gauche du spectateur, deux disciples déposent au sépulcre le corps du Christ. Derrière ce groupe, une femme, les mains rapprochées devant la poitrine, en un geste de commisération, parle à un disciple qui, placé à sa gauche et un peu en arrière, l'écoute avec attention. Vers la

droite, une autre femme, tenant de la main gauche, les plis de sa robe, la main droite ramenée devant la poitrine, l'index levé, adresse également la parole à un disciple ; celui-ci, dans une attitude de méditation profonde, tient le regard fixé sur le corps du Christ. Plus à droite, un homme vu de dos, indique, d'un geste de la main gauche, le groupe principal à un interlocuteur dont le regard se fixe aussi sur le tombeau. Enfin, à l'extrême droite, et au dernier plan, un disciple semble expliquer la scène à deux personnages qui viennent de pénétrer par une arcade que l'on voit dans le fond.

Le fragment se termine à droite, par une superbe corne d'abondance, d'où sortent des épis, des fleurs et des fruits, et dont le flanc est décoré de gracieuses figures d'enfants.

De quel monument ce fragment faisait-il partie ? A-t-il appartenu à un retable d'autel, comme certains le prétendent ? Est-ce le reste d'un linteau de cheminée, ainsi que le porte le *Catalogue* du Musée (1) ? L'endroit où il a été trouvé ne permet pas de décider. Il fut, en effet, retiré du sol de la Place Verte, lorsque l'on creusa les fondations de l'hôtel de M. de Brigode-Kemlandt et apporté au Musée par M. d'Otreppe de Bouvette. L'hôtel de Brigode, dont la majeure partie constitue aujourd'hui les *Grands magasins de la Place Verte*, occupait un emplacement où, successivement, s'étaient élevés divers hôtels seigneuriaux (2). Notre fragment pourrait provenir soit d'un de ces hôtels, soit de la cathédrale Saint-Lambert, toute proche.

Quant à l'origine de ce bas-relief, il ne peut, semble-t-il, y avoir guère aucun doute. La beauté du dessin, le mouvement des personnages, la noblesse de leurs attitudes,

(1) *Catalogue descriptif du Musée provincial de Liège, fondé par l'Institut archéologique liégeois*. Liège, Grandmont-Donders, 1864, p. 33, n° 42.

(2) Th. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. IV, p. 100.

les détails mêmes révèlent l'art de l'Italie, tandis que la matière où il est taillé, a été, comme on l'a dit, extraite d'une carrière de notre province.

On voudrait se persuader que ce beau morceau de sculpture est sorti du ciseau d'un de nos artistes qui aurait subi fortement l'influence de la renaissance italienne ; mais il paraît bien plutôt qu'il est l'œuvre de quelque sculpteur de la péninsule attiré à la cour d'Erard de la Marck et dont le souvenir se sera perdu. En effet, un autre fragment dont le style accuse une origine analogue, et que j'aurai sous peu l'occasion de décrire, est décoré des armoiries de Léonard de Limbourg, qui fut abbé de Bearepart, à Liège, de 1525 à 1546 ; ce qui nous reporte à la fin du règne du grand évêque liégeois de la Renaissance.

J. B.

L'enseignement public à Liège en 1795.

Dans le courant de l'an III de la Liberté, Style républicain — 22 septembre 1794 au 22 septembre 1795, Style Esclave ou Barbare, comme disaient les Sans-Culottes — L'Administration Centrale Supérieure de la Belgique qui siégea à Bruxelles jusqu'au 1^{er} octobre 1795, jour de la réunion définitive de la Belgique et du Pays de Liège à la République Française, demanda à la Municipalité de Liège, alors présidée par le citoyen J(ean) M(athias) R(enard), un rapport sur l'état de l'enseignement public à Liège. Dans sa séance du 27 ventôse même année, 17 mars 1795, cette Assemblée lui envoya le travail suivant adopté par elle et transcrit très exactement avec l'orthographe de l'époque.

Restée inédite, cette pièce officielle nous a paru mériter son insertion dans la *Chronique*.

On pourra trouver d'autres renseignements sur ce sujet dans les publications citées ci-après :

L. F. THOMASSIN. — *Statistique du Département de*